#### Procès-Verbal de l'Assemblé Générale Ordinaire

#### du 09 octobre 2024

#### **Association Pirates Lauragais**

#### Siège social: 56 Rue Porte d'Engraille, 31450 Baziège

#### 1 Convocation

L'invitation à l'Assemblé Générale Ordinaire (AGO) du 09 octobre a été envoyée par mail le 21 septembre 2024 par le président à tous les membres. L'invitation comprenait un lien vers un formulaire permettant de donner procuration à un autre membre en cas d'absence pendant l'AGO.

L'invitation à l'AGO est montrée en Annexe 1.

#### 2 Déroulement

L'AGO se réunit le mercredi, 09 octobre 2024 à 20h30 à la Coopé, 56 Rue Porte d'Engraille, 31450 Baziège en présence des membres du CA :

- Martin Kappler (président)
- Frédéric Viera (vice-pésident)
- Patrick Genty (secrétaire)
- Martine Vidal (trésorière)
- Vincent Touja

#### 2.1 Quorum

Trente-trois membres sont présents ou représentés à l'AGO par leurs représentants légaux ou par procuration. La feuille de présence ainsi que les procurations sont montrées en Annexe 2 et 3.

Le quorum étant atteint, l'AGO commence à 20h40.

#### 2.2 Ordre du jour

- Rapport d'activités et financier
- Quitus des membres du bureau
- · Points divers
  - Changement d'adresse siège social
  - o Créneaux d'entrainements : enfants, adultes
  - Créneaux et organisation des entrainements : enfants, adultes, loisirs Baziège et Ayguesvives
  - o Structure de cotisations et paiement
  - o Evènements de l'année
  - Autres questions
- Renouvellement du bureau

#### 2.3 Rapport moral, d'activités et financier

Les membres du CA présentent le rapport des diverses activités et évènements de l'association au cours de la saison 2023/24. Soixante-dix-huit membres se sont inscrits à l'association au cours de la saison et ont participé aux entraînements.

La trésorière présente le rapport financier de la saison avec les différentes postes des charges et produits. L'association finit avec un déficit de 787,71 €. Le compte en banque au Crédit Agricole présente à la fin de l'exercice comptable du 31 août 2023 un solde de 7171,48 €.

Le déficit est majoritairement à la commande des maillots en fin de saison pour lesquels le paiement a été demandé qu'en début de saison 2023/24 après la clôture de l'exercice comptable. En incluant la revente des maillots dans le bilan, le déficit se serait réduit à ~350€.

La trésorerie est considérée comme suffisante.

#### 2.4 Quitus des membres du CA

**Vote :** L'AGO approuve les rapports d'activité et financier et donne quitus aux membres du CA à l'unanimité.

#### 2.5 Points Divers

#### 2.5.1 Changement d'adresse

À la suite de la renumérotation de certaines rues de Baziège, l'adresse du siège social des Pirates Lauragais change du numéro 5 à numéro 56 et doit être approuvée par l'AG. La nouvelle adresse est

56 Rue Porte d'Engraille 31450 Baziège

Le changement d'adresse du siège social est accepté à l'unanimité.

#### 2.5.2 Créneaux d'entraînements

Les créneaux d'entrainements principaux à Baziège et Ayguesvives restent inchangés. Seul le créneau du mardi soir 19h pour adolescents a dû être annulé à la suite de la non-disponibilité de l'encadrant. L'ouverture d'un nouveau créneau à l'orangerie est discutée avec la mairie d'Ayguesvives.

#### 2.5.3 Organisation des entrainements loisir Baziège et Ayguesvives

La situation des entraînements loisir à Baziège et Ayguesvives est discutée. Les responsables pour prendre en charge l'organisation des entraînements, communication avec la mairie, ouverture et fermeture des salles, récupération des clés de l'orangerie à la mairie (Ayguesvives) pour la saison 2024/25 sont déterminés.

L'utilisation de sporteasy pour l'organisation des entrainements est maintenue. En outre, une communauté WhatsApp est créée pour faciliter la communication car certains messages se perdent parfois dans les différentes équipes de sporteasy.

#### 2.5.4 Structure de cotisations et paiement

Le CA propose à l'AGO de garder la structure actuelle ci-dessous:

• Cotisation d'une inscription en début de saison et en cours de saison

Début de saison
 A partir du 1<sup>er</sup> novembre
 A partir du 1<sup>er</sup> janvier
 A partir du 1<sup>er</sup> mars
 A partir du 1<sup>er</sup> mars
 A partir du 1<sup>er</sup> mai
 A partir du 1<sup>er</sup> mai
 30 € loisir / 40 € encadré

La réduction « famille » est discutée. Le passage à une réduction de 10% pour toutes les inscriptions d'une seule est unique commande (qui a été voté il y a un an) marche bien et crée moins d'erreurs que la formule antérieure. La nouvelle formule est gardée.

La cotisation pour membre non-actif est discutée. Il est proposé de la réduire à 0€ car ces adhésions ne créent pas de charges pour le club. Mais au contraire, le travail de ces bénévoles est au profit du club. En plus, une telle adhésion permet de garder contact avec le club et augmente la probabilité d'une future réinscription. La proposition est acceptée à l'unanimité.

#### 2.5.5 Evènements pendant la saison 2023/24

Les évènements organisés par le club sont présentés et discutés.

Octobre rose: 7 au 13 octobre 2024
Tournoi Noël: 6 décembre 2024
Téléthon: 7 décembre 2024
Soirée Dark Ping: 7 mars 2025

 Tournoi annuel : Il est planifié d'organiser le tournoi sur les tennis couverts. La date demandée au club de tennis et à la mairie est le 18 mai 2025. Le club de tennis doit encore être contacté pour la confirmation finale.

• Soirée fin d'année : 27 juin 2024

#### 2.5.6 Autres questions

Une participation du club est discutée aux collations offertes lors des matchs FFTT et FSGT à domicile. Il est proposé que chaque équipe peut demander d'être remboursé des frais pour ces collations à hauteur maximum de 25€ par match à domicile. La proposition est acceptée à l'unanimité.

D'autres points évoqués par les adhérents sont discutés mais sans donner issu à un vote.

#### 2.5.7 Election des membres du conseil d'administration

Les mandats de Martin Kappler, Frédéric Viera et Vincent Touja arrivant au terme des deux ans, ils sortent du conseil d'administration (CA). Les autres membres du CA (Martine Vidal et Patrick Genty) commencent leur deuxième année de mandat. Jusqu'à cinq personnes peuvent rejoindre le CA.

Les personnes suivantes se portent candidat pour rejoindre le CA : Martin Kappler, Frédéric Viera, Jean-François Charron, Nolan Bayard, Alain Bouquet et Matthieu Gil.

Les statuts de l'association ne permettant au maximum 7 membres au CA, il est proposé de porter le nombre maximal à 9 membres afin de permettre à tous les candidats de rejoindre le CA. Cette proposition et le changement des statuts est acceptée à l'unanimité.

À la suite de l'augmentation du nombre maximal de membres du CA, l'AGO élit les candidats au CA à l'unanimité.

Les membres du CA ainsi désignés acceptent le vote. Conformément aux statuts, la désignation des nouveaux membres du CA est faite pour une durée de deux ans.

#### 2.6 Clôture

Tous les points de l'ordre du jour étant abordés, l'AGO est clôturé à 21h50.

#### 3 Réunion du Conseil Administratif

A l'issue de l'AGO, les membres du CA se réunissent et déterminent les fonctions et postes du CA.

- Martin Kappler est confirmé à l'unanimité dans la fonction de président.
- Fréderic Viera est confirmé à l'unanimité dans sa fonction de vice-président.
- Patrick Genty est confirmé à l'unanimité dans sa fonction de secrétaire.
- Martin Vidal est confirmée à l'unanimité dans sa fonction de trésorière.
- Alain Bouquet est élu à l'unanimité pour la fonction de trésorier adjoint.
- Matthieu Gil est élu à l'unanimité pour la fonction de délégué FFTT.
- Jean-François Charron est élu à l'unanimité pour la fonction de délégué FSGT.
- Nolan Bayard est élu à l'unanimité pour la fonction de délégué matériel.

La réunion du CA est clôturée après ces votes.

Fait à Baziège, le 8 novembre 2024

Président (Martin Kappler)

Signé par :

Patrick Guty

CBD9E4FBC9544DB...

Secrétaire (Patrick Genty)

#### Annexe 1 Invitation à l'AGO

#### Convocation à un évènement du club

Convocation à un évènement de : Pirates Lauragais - Association de Tennis de Table

Bonjour Martin Kappler,

Vous êtes convoqué à l'évènement : AG des Pirates Lauragais Le mercredi 9 octobre 2024 de 20h30 à 22h30 Lieu : 8 Allées Paul Marty 31450 Baziège

Serez-vous présent ?

- · Je confirme ma présence
- Je serai absent

Informations:

#### Convocation à l'Assemblé Générale Ordinaire des Pirates Lauragais

Tu es convoqué de participer à l'Assemblée Générale (AG) ordinaire de l'association de tennis de table. Pirates Lauragais.

Quand: Mercredi, 9 octobre 2024 à 20h30

Où: Coopé, 8 Avenue Paul Marty à Baziège

Merci de cliquer au lien inclus en début de ce mail pour confirmer ta présence ou absence à l'AG. Si tu ne peux pas assister à l'AG, tu peux donner procuration à quelqu'un d'autre. Le cas échéant, je te prie de recourir à cette solution afin de garantir le nombre minimal de votant (25 votants sont nécessaires afin d'atteindre le quorum). Le formulaire de la procuration se trouve sur notre site au lien: <a href="mailto:ProcurationAG.pdf">ProcurationAG.pdf</a>. Merci de le remplir, signer et donner à la personne à qui le droit de vote est transféré.

#### Ordre du jour de l'AG

- Rapport d'activités et financier
- · Quitus des membres du bureau
- Points divers
  - Planification des évènements de la saison 2024/25
  - o Créneaux d'entrainements : enfants, adultes
  - o Structure de cotisations et paiement
  - Organisation des entrainements loisirs Baziège et Ayguesvives
  - Autres questions
- Renouvellement du bureau

Le Bureau des Pirates

Détails de l'évènement : <a href="https://www.pirateslauragais.fr/">https://www.pirateslauragais.fr/</a> evenements/2024/10/09/ag-des-pirates-lauragais-2050564

### Annexe 2 Feuille de présence

| Prénom Nom                  | Signature          |
|-----------------------------|--------------------|
| 1 Martin Kappler            | they               |
| 2 Tim Kappler Gratias       | Way (Père)         |
| 3 Ronaud Bly weart          | Procuration July   |
| 4 Guadalupe Perez Caraba    |                    |
| 5 Frédéric Kozari           | Procuration Litery |
| 6 Mathieu Kozari            | Procuration Stay   |
| 7 Martin Devienne           | Procuration (toly) |
| 8 Louis Devienne            | Procuration Lity   |
| 9 Christelle Alves Da Cunha | Procuration Lity   |
| 10 Robert GENTY             | tally              |
| 11 J. Florges CHARRON       | Haway              |
| 12 Nolan BAYARD             | NBd                |
| 3 TERRERO. Nicolas          | renese             |
| 4 France Levallois          |                    |
| 5 Patrick Bayard            | En .               |

|    | Prénom Nom                | Signature  |
|----|---------------------------|--|
| 17 | Freder VIETA              | 64   |
| 18 | Fle July Vocilloup        |  |
| 19 | Martine Visal             | 4  |
| 20 | Philippe AUTHICK          | - 1  |
| 21 | MARC ROUTEL               | 22   |
| 22 | Kindelberger Grathia      | - pion   |
| 23 | LALANNE-JOUAUDET Frederic |  |
| 24 | JUZIEN DANIEL             | 41   |
|    | Caroline CHARRON          | Latino   |
| 26 | Boyamin GRILLERES         | a de la companya del companya de la companya del companya de la co |
| 27 | Amélier Dadier            | Tay -  |
| 28 | Fabienne LAMBOLET         | 124  |
| 29 | Marie BARRAILE            | Hart   |
| 30 | Alon Bosquet              | des  |
| 31 | Matthier GIL              | De   |
| 32 | D10 + 1/20                |  |

# Feuille de présence à l'AG des Pirates Lauragais, 9 Octobre 2024 Prénom Nom Signature 33 Jan Michiga TOCY 34 35

#### **Annexe 3 Procuration**

# Procuration pour l'Assemblé Générale Ordinaire

| Je soussigné/e,        | BLYWEERT Renaud  |
|------------------------|--|
| membre de l'as         | sociation Pirates Lauragais, donne procuration                           |
| □à                     |  |
| 🛛 au                   | Président de l'association, Martin Kappler,                              |
|                        | senter aux délibérations de l'Assemblé Générale de<br>rates Lauragais du |
| 08 Octobre             | 20 <u>24</u> .   |
| Fait à <u>Vallèg</u> u | ue, le <u>08 Octobre 2024</u>  |
| Signature              | MS .   |

| Je soussigné/e, _                     | PEREZ CARABALLO Guadalupe   |
|---------------------------------------|---|
| membre de l'asso                      | ociation Pirates Lauragais, donne procuration                       |
| □ à _                                 |   |
| 🛛 au P                                | résident de l'association, Martin Kappler,                          |
| pour me représe<br>l'association Pira | nter aux délibérations de l'Assemblé Générale d<br>tes Lauragais du |
| 08 Octobre                            | 20 <u>24</u>  |
| Fait à Vallègue                       | e, le <u>08 Octobre 2024</u>  |
| Signature                             | <b>+</b>  |

| Je soussignéte, <u>Federc Koziqi</u>   |  |  |  |
|--|--|--|--|
| membre de l'association Pirates Lauragais, donne procuration                                       |  |  |  |
| □ à  |  |  |  |
| 🗖 au Président de l'association, Martin Kappler,   |  |  |  |
| pour me représenter aux délibérations de l'Assemblé Générale de l'association Pirates Lauragais du |  |  |  |
| Le mercredi 09 octobre 2024.   |  |  |  |
| Fait à felcarde, le 07/10/2014   |  |  |  |
| Signature  |  |  |  |

| Je soussigné/e, Jathren Kozari   |
|--|
| membre de l'association Pirates Lauragais, donne procuration                                       |
| ☐ au Président de l'association, Martin Kappler,   |
| pour me représenter aux délibérations de l'Assemblé Générale de l'association Pirates Lauragais du |
| Le mercredi 09 octobre 2024.   |
| Faità <u>Folcarde</u> , le <u>07/12014</u>   |
| Signature Korwi  |

# 

| Je soussigné/e, DEMENNE Vincent -> Louis   |
|--|
| membre de l'association Pirates Lauragais, donne procuration                                       |
| □ à  |
| 🛮 au Président de l'association, Martin Kappler,   |
| pour me représenter aux délibérations de l'Assemblé Générale de l'association Pirates Lauragais du |
| <u>09/10/</u> 20 <u>24</u> .   |
| Fait à Anguerrires, le 05/10/24  |
| Signature  |

# Procuration pour l'Assemblé Générale Ordinaire Des Pirates Lauragais Je soussigné/e, DEVIENNE Anne - laure -> Markin membre de l'association Pirates Lauragais, donne procuration \[ \begin{align\*} \text{au Président de l'association, Martin Kappler,} \end{au Président de l'association Pirates Lauragais du \[ \text{2084.} \] Fait à Ayguesnives , le \( \text{05/40/24}\)

